

14/11/2024

## **Un partenariat entre l'AORIF et la Société des grands projets pour favoriser la construction de logements sociaux dans les quartiers de gares du Grand Paris Express**

**Une convention partenariale entre l'AORIF et la Société des grands projets (SGP) a été signée le 14 novembre 2024 par Damien Vanoverschelde, président de l'AORIF, et Jean-François Monteils, président du directoire de la Société des grands projets, formalisant leur engagement mutuel en faveur du logement social dans les quartiers de gares du Grand Paris Express.**

L'ampleur du projet du Grand Paris Express (GPE), avec notamment quatre nouvelles lignes et le prolongement de la ligne 14, fait de la SGP l'un des plus importants maîtres d'ouvrage en France. Avec 8 000 logements à réaliser sur ses fonciers dont 30 % de logements sociaux et intermédiaires, elle participe au développement de la mixité sociale dans les quartiers de gare du Grand Paris.

De son côté l'AORIF, l'association des organismes de logement social d'Île-de-France, représente et accompagne un collectif d'une centaine d'acteurs du logement social francilien. Enracinés localement, ces bailleurs sociaux gèrent 1,3 million de logements sociaux et logent plus de 3 millions de personnes, contribuant activement à l'aménagement du territoire et à la cohésion sociale de la région.

Dans un contexte de profonde crise du logement, le Grand Paris Express constitue une opportunité pour la région capitale de repenser les quartiers de gare en faveur de la création de logements diversifiés, connectés aux pôles d'emploi et grands équipements franciliens.

L'AORIF et la SGP, à travers ce partenariat, entendent ainsi **promouvoir une programmation abordable dans les quartiers de gare** avec pour ambition de garantir une meilleure qualité de vie aux nouveaux habitants autant qu'à ceux déjà présents dans les quartiers de gare.

La création de nouveaux logements sociaux dans les quartiers de gare vise à permettre un meilleur accès des ménages modestes et des travailleurs clés aux réseaux de transport en commun et à répondre aux objectifs énoncés par la loi du Grand Paris, notamment en matière d'équilibres et de mixité territoriale.

Pour faciliter le développement du logement social, l'AORIF et la SGP souhaitent notamment initier le dialogue auprès des collectivités, ainsi que des bailleurs sociaux franciliens, afin d'identifier les patrimoines existants et caractériser les valeurs foncières soutenables pour la production neuve, la SGP s'étant engagée à une cession de ses fonciers à prix fixes afin d'éviter les logiques de concurrence et de surenchère foncière.

Le partenariat entre l'AORIF et la SGP vise également à partager les données sur la production de logement social et engager des réflexions sur les dispositifs innovants pour diversifier les modes de production du logement social sur les quartiers de gare (BRS, ci-promotion, VEFA inversée...).

Les deux acteurs porteront ensemble l'enjeu majeur de privilégier la maîtrise d'ouvrage directe des bailleurs sociaux sur le logement social et intermédiaire pour assurer une construction de qualité répondant aux besoins des habitants.

**Des actions sont d'ores et déjà mises en œuvre par la SGP avec l'appui de l'AORIF :**

Un groupe de travail sur le logement des travailleurs-clés (qui réunit les grands employeurs tels que la RATP, l'APHP, La Poste, les aménageurs comme GPA, et les bailleurs sociaux franciliens représentés par l'AORIF).

Conséquence directe de la crise du logement, les travailleurs clés ne parviennent plus à se loger à proximité de leurs lieux de travail. Pour les employeurs, cette situation a des répercussions directes sur le recrutement, la fidélisation des employés et la compétitivité sur le marché de l'emploi. Ce groupe de travail doit permettre de faire émerger des propositions concrètes.

**D'autres axes de travail ont été identifiés avec l'AORIF, pour les cinq années à venir** et notamment le lancement d'une recherche sur la question des dynamiques résidentielles dans les quartiers de gare, sous l'angle de la mixité sociale, en partenariat avec la Chaire Aménager le Grand Paris, CDC Habitat, l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) et avec la participation de l'AORIF.

---

**L'AORIF - L'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France** est l'association des organismes de logement social de la région Ile-de-France. Il s'agit d'un espace de propositions, d'accompagnement et de mobilisation au service du logement social. L'AORIF représente un collectif d'une centaine d'organismes (OPH, ESH, Coop'Hlm, SACICAP, EPL), logeant 3 millions de personnes, unis pour proposer des réponses pertinentes et des solutions innovantes aux défis du logement social de la région-capitale. Site internet : [www.aorif.org](http://www.aorif.org)

**La Société des grands projets** réalise de nouvelles solutions de mobilité du quotidien. Des grands projets de transport décarbonés au service des territoires et des habitants. Elle pilote depuis 2010 la réalisation du Grand Paris Express, dont les quatre nouvelles lignes de métro (15, 16, 17 et 18) ainsi que les prolongements de la ligne 14 vont révolutionner les déplacements de banlieue à banlieue. A l'échelle nationale, au plus près des territoires, elle accompagne les collectivités pour mener à bien les projets de services express régionaux métropolitains.

**Contacts presse :**

**AORIF** : Vincent Rougeot - [v.rougeot@aorif.org](mailto:v.rougeot@aorif.org) - 01 40 75 52 91

**Société des grands projets :**

- Jérémy Huppenoire - [jeremy.huppenoire@sgp.fr](mailto:jeremy.huppenoire@sgp.fr) - 06 34 47 16 18
- Nathan Krzan - [nathan.krzan@sgp.fr](mailto:nathan.krzan@sgp.fr) - 06 03 71 64 21